

VINGT-SEPTIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE

DES ACTIONNAIRES

DE

JA CAISSE D'ECONOMIE

DE

NOTRE-DAME DE QUEBEC.



LA CAISSE D'ÉCONOMIE

DE

NOTRE - DAME DE QUÉBEC.

(ACTE 34 VICT., CHAP. 7.)

VINGT-SEPTIÈME ASSEMBLEE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES.

Québec, 19 juin, 1899.

L'assemblée s'ouvre à 7.30 heures P.M., sous la présidence de E. W. Méthot, Ecr., et M. L. C. Marcoux agit comme Secrétaire.

Le Secrétaire donne lecture des avis publics convoquant l'assemblée, en vertu de la charte.

Sur motion de M. E. W. Méthot, secondé par M. J. D. Brousseau, Messieurs Amédée Robitaille et C. Labrèque sont nommés scrutateurs.

M. le Président fait ensuite lecture du rapport suivant :

VINGT-SEPTIÈME rapport annuel des Directeurs aux Actionnaires de La Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec, depuis l'octroi de sa charte sous l'acte Fédéral Vict. 34 chap. 7, et le cinquante-unième depuis sa fondation.

Messieurs,

Les directeurs de La Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec sont heureux de vous rencontrer pour vous soumettre leur rapport des opérations de cette Institution pour l'année terminée le 31 mai dernier.

Les états annexés, accompagnés du rapport des Auditeurs vous feront connaître la position de la Caisse d'Économie.

Durant l'année 2155 nouveaux comptes ont été ouverts et 811 ont été clos, la balance due aux déposants est de \$5,576,311.56.

Après avoir réglé les intérêts dus aux déposants, ainsi que les dépenses de l'année, déclaré deux dividendes et un bonus aux actionnaires, il reste un profit net de \$14,771.78 qui a été porté au crédit du compte de Profits et Pertes, qui est maintenant de \$50,399.25. Le Fond de Réserve reste à \$125,000.

Durant l'année les bureaux de la Caisse ont été régulièrement visités par votre Inspecteur et ses rapports ont toujours été favorables

Le neuf du courant les valeurs de la Caisse ont été examinées et vérifiées par les auditeurs en présence du Prési-

dent, du Vice-Président et du Secrétaire-Trésorier et le tout a été trouvé exact et dans un ordre parfait.

Les intérêts du fonds de Charité ont été distribués aux Institutions de Charité.

La Caisse des Retraites des Employés continue à fonctionner à la satisfaction et des Directeurs et des Employés.

Nous sommes heureux de constater que le nombre d'emprunteurs sur suretés collatérales a augmenté considérablement, ce qui est une preuve que le public apprécie de plus en plus les avantages que la Caisse offre à ses emprunteurs.

Avant de terminer notre présent rapport nous sommes heureux d'offrir à tous nos employés, nos remerciements pour leurs soins assidus à bien remplir leurs charges respectives.

Le tout humblement soumis.

E. W. MÉTHOT, Président.

Québec, 19 juin 1899.

Etat des Recettes et Déboursés de La Caisse

POUR L'ANNÉE FINISSANT

RECETTES.

Balance en Banque et en Caisse le 31 mai 1898. \$ 304,495	10
Dépôts	06
Placements 3,401,547	97
Intérêts	78
Dépôts spéciaux	19
Loyers	80
Divers	82

\$9,750,984 72

Examiné et trouvé correct.

Québec, 9 juin 1899.

P. LEGARÉ,

Inspecteur et Auditeur.

ALP. COTÉ,

Auditeur.

D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC. LE 31 MAI 1899.

DÉBOURSÉS.

Remboursements\$ 5,675,333	64
Placements 3,313,788	
Intérêts	37
Dépôts Spéciaux	00
Institution de charité	
Dividendes	
Bonus aux actionnaires	
Dépenses d'administration	22
Dépenses courantes	83
Primes sur débentures	83
Balance en banque et en caisse	07

\$ 9,750,984 72

Québec, 31 mai 1899.

E. W. MÉTHOT,

Président.

L. C. MARCOUX,

Sec.-Trés.

BILAN DE LA CAISSE D'ECONOMIE DE

PASSIF.

Fonds capital de la Banque Moins 75% non versé	750,000	00	0	250,000	00
Fonds de Réserve	125,000		ଡ଼ି	250,000	00
Profits et Pertes	50,399				
-				175,399	25
Dépôts remboursables après avis	ou à une d	late			
fixe			5	,576,311	56
Fonds spécial des pauvres ou fon	ds de char	ité.		83,000	00
Obligations non comprises sous le	es chefs pre	écé-			
dents				102,164	82

\$ 6,186,875 63

Examiné et trouvé correct,

Québec, 9 juin 1899.

P. LEGARÉ,

Inspecteur et Auditeur.

ALP. COTÉ,

Auditeur.

Notre-Dame de Québec, le 31 mai 1899.

ACTIF.

Effets publics, provinciaux ou municipaux\$	3,640,350	61
Prêts, garantis par des effets publics de la		
Puissance ou des Provinces comme sûreté		
collatérale	82,500	00
Prêts garantis par des actions de Banques		
comme sûreté collatérale	326,351	80
Prêts garantis par autres actions, obligations		
ou débentures, autorisées par la loi, comme		
sûreté collatérale	1,335,914	42
Argent en Caisse ou déposé aux Banques et		
remboursable à demande	572,060	67
Placements au compte du fonds spécial des	02.000	
pauvres ou fonds de Charité	83,000	00
Placements en actions de Banques fait avant		
la constitution de la Caisse en corpora-	00 ***	10
tion	$28,\!551$	12
Autre actif non compris sous les chefs précé-	110 147	04
dents	118,147	01

\$6,186,875 63

Québec, 31 mai 1899.

E. W. MÉTHOT,

Président.

L. C. MARCOUX,

Sec.-Trés.

RAPPORT DES AUDITEURS.

A Messieurs les Président et Directeurs de La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec.

Messieurs.

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'examen que nous avons fait des opérations de " La Caisse" pour les douze mois expirés le 31 mai dernier.

Les livres, pièces justificatives, bordereaux et reçus des déposants ont été examinés avec beaucoup de soin. Le Bilan de l'institution a été aussi examiné. Les valeurs mentionnées dans l'état de l'Actif et du Passif ont été vérifiées et le tout a été trouvé correct.

En terminant nous profitons de cette occasion pour exprimer notre gratitude à M. le Secrétaire-Trésorier, ainsi qu'aux autres officiers pour l'aide qu'ils nous ont donnée dans l'accomplissement des devoirs de notre charge.

Le tout humblement soumis.

P. LEGARÉ, Inspecteur et Auditeur,

ALP. COTÉ, Auditeur.

Québec, 9 juin 1899



Les résolutions suivantes sont ensuites adoptées à l'unanimité:

Proposé par E. W. Méthot, Ecr., Président, secondé par Mgr. B. Baquet,

Que le rapport des Directeurs ainsi que les États qui viennent d'être lus soient approuvés et imprimés pour l'usage des actionaires.

Proposé par Amédée Robitaille, Ecr., secondé par Ulrie Tessier, Ecr., et résolu :

Que des remerciements sont dus et soient votés à MM. les Président, Vice-Président et Directeurs, pour leur attention apportée aux affaires de la Caisse d'Economie durant l'année qui vient de s'écouler, ainsi qu'au Secrétaire-Trésorier et aux autres officiers de la Caisse pour leur dévouement dans l'accomplissement de leurs devoirs respectifs.

Proposé par C. Tessier, Ecr., secondé par C. N. Hamel, Ecr., et résolu :

Que MM. Pamphile Legaré et Alphonse Côté soient élus auditeurs de la Caisse pour l'année courante.

On procède à l'élection par scrutin, de sept Directeurs pour l'année courante, et les messieurs dont les noms suivent sont déclarés élus par les scrutateurs, savoir :

- J. D. Brousseau, écuyer,
- C. N. Hamel, écuyer,
- C. Labrèque, écuyer,

L'Hon. V. W. Larue,

E. W. Méthot, écuyer,

Mgr. Benjamin Paquet, Ptre,

Cyrille Tessier, écuyer.

M. le Président laisse le fauteuil, et il est rempla M. J. D. Brousseau.

Sur motion de Mgr. B. Paquet, secondé par l'H W. Larne, il est résolu :

Que des remerciements soient votés à M. E. W. M Président de l'assemblée, au Secrétaire et aux Serut pour leurs services respectifs rendus à l'assemblée.

Et l'assemblée s'ajourne.

L. C. MARCOUX,

Secrétair

Québec, 19 juin 1899.

A une assemblée subséquente des Directeurs, les sieurs suivants ont été élus, savoir :

E. W. MÉTHOT, écuyer, Président.

J. D. Brousseau, écuyer, Vice-Président.

L. C. MARCOUX,

Secrétaire-Trésorie

Québec, 19 juin 1899.

